Série VFD120-E

Répartiteurs de flux prioritaires variables avec entraînement à moteur électrique

Destiné aux applications mobiles et industrielles, le VFD120-E peut être utilisé pour contrôler les vitesses des moteurs et des vérins hydrauliques en appliquant une tension au niveau de la vanne qui, à son tour, contrôle le débit.

Des répartiteurs de flux prioritaires variables divisent un flux simple à une seule entrée (P) en un flux prioritaire (RÉG) et un flux de dérivation (BP) qui peut être renvoyé directement au réservoir d'huile ou utilisé pour alimenter un second système. Ceci est rendu possible par les caractéristiques de compensation de pression adaptative de la vanne, ce qui signifie que les flux prioritaire et de dérivation peuvent être tous deux employés pour alimenter des circuits séparés, même sous des charges variables. Dans de nombreux cas, cela évite d'avoir à utiliser une autre pompe pour faire fonctionner un deuxième système.

La conception du VFD120-E a également été optimisée pour réduire les pertes d'énergie en minimisant les pertes de pression à travers la vanne, ce qui permet une réduction importante des coûts de fonctionnement.

Spécifications

Pression nominale max. :	Jusqu'à 420 bars, 6 000 psi
Débit total :	Jusqu'à 120 L/min, 32 gallons US/min
Flux prioritaire maximal (REG) :	Jusqu'à 110 L/min, 30 gallons US/min
Connexions :	BSPP, SAE, NPTF, MÉTRIQUE
Matériau :	Composants acier en fonte, corps en fonte ductile peinte en noir Mécanisme d'entraînement monté sur plaque en aluminium et support en acier doux.
Poids :	2,75 kg, 4,4 lb
Montage :	2 boulons - M8 ou 5/16"
Intensité max. :	1 A

Make it BLUE®

Caractéristiques

- Commande à distance par un interrupteur à levier ou à bascule (non fourni).
- Aucun boîtier de commande externe requis. Tous les composants électroniques sont autonomes à l'intérieur du carter.
- La compensation de la pression permet d'utiliser les débits « prioritaire » et « de dérivation » simultanément à des pressions différentes sans incidence sur le débit prioritaire.
- Conçu pour satisfaire les exigences IP66.

Symbole :

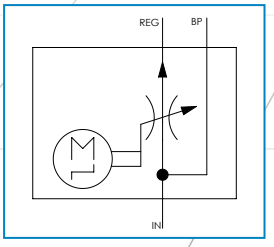

Code de commande

Veuillez contacter notre équipe commerciale pour les commandes spéciales.

EXEMPLE DE CODE	DESCRIPTION	VOIR TABLEAU	VOTRE CODE
VFD120	Vanne basique	-	VFD120
080	Capacité de flux prioritaire (REG)	Tableau 1	
J	Connexions	Tableau 2	
E12	Transmission de moteur - électrique	Tableau 3	

Tableau 1 : Capacité de flux prioritaire (REG)*

CODE	DIMENSION DU DÉBIT	
	L/min	GALLON US/MIN
030	0** -11	0** - 3
050	0** - 19	0** - 5
080	0** - 30	0** - 8
120	0** - 45	0** - 12
160	0** - 60	0** - 16
200	0** - 76	0** - 20
250	0** - 95	0** - 25
300	0** - 110	0** - 30

Remarques :
**Le débit d'entrée affecte la capacité de flux prioritaire maximale observée. Pour atteindre la capacité de flux donnée, le débit d'entrée doit être plus important. Débit minimal de 0 à 0,5 l/min, 0 à 0,1 gallon US/min.*

Tableau 2 : Connexions

CODE	TYPE DE FILETAGE
J	3/4" BSPP
G	1-1/16" -12UN #12 SAE ORB
A	3/4" NPTF ****
M	M22 x 1,5 ***

Remarques :
**** Filetages M22 uniquement disponible pour les codes de débit 030 à 120.*
***** Tous les filetages NPTF sont conformes à ANSI B1.20.3 -1976 Classe 1. Comme cette norme l'indique, il est recommandé que « l'étanchéité soit obtenue par l'application d'un matériau étanche sur le filetage ». On peut également utiliser des raccords NPT pour l'installation sur les orifices NPTF (également en appliquant un matériau étanche sur le filetage).*

Tableau 3 : Transmission de moteur - électrique

CODE	ALIMENTATION
E12	12 Vcc
E24	24 Vcc

Flux prioritaire (REG) par rapport à la charge

Tous les tests ont été réalisés avec de l'huile minérale ISO32 à 40 °C (32 cSt)

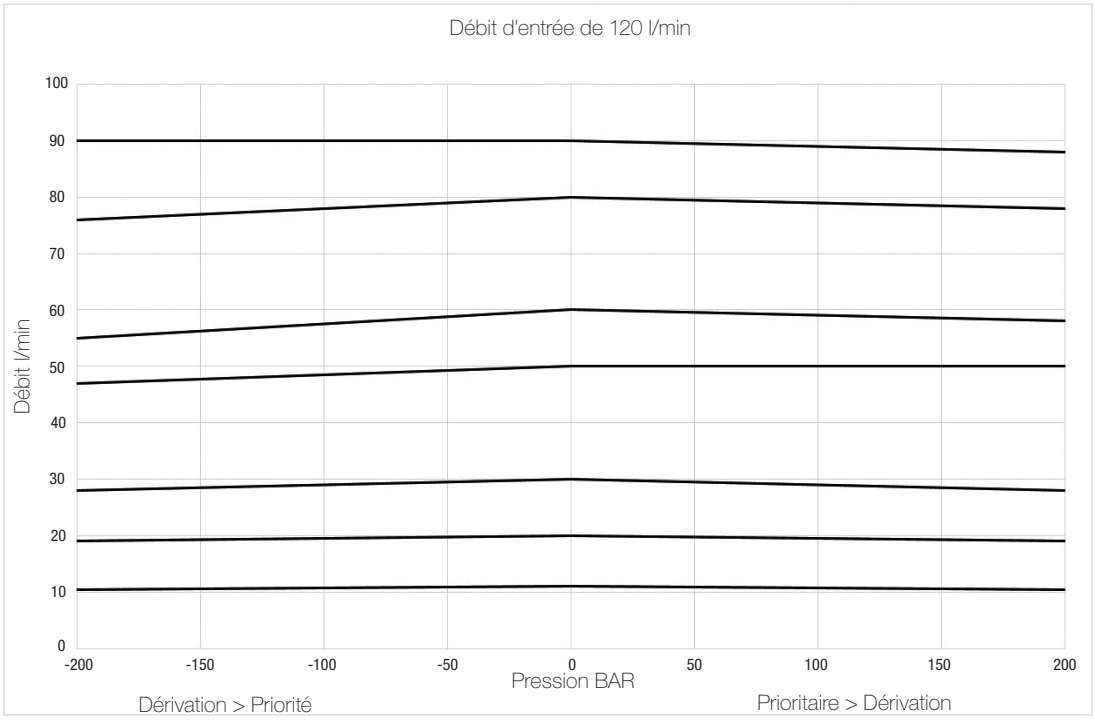

Chute de pression max. entre l'orifice d'entrée (P) et l'orifice prioritaire (REG)

Tous les tests ont été réalisés avec de l'huile minérale ISO32 à 40 °C (32 cSt)
Débit d'entrée - 120 l/min, orifice REG 100 bars, orifice BP vers réservoir

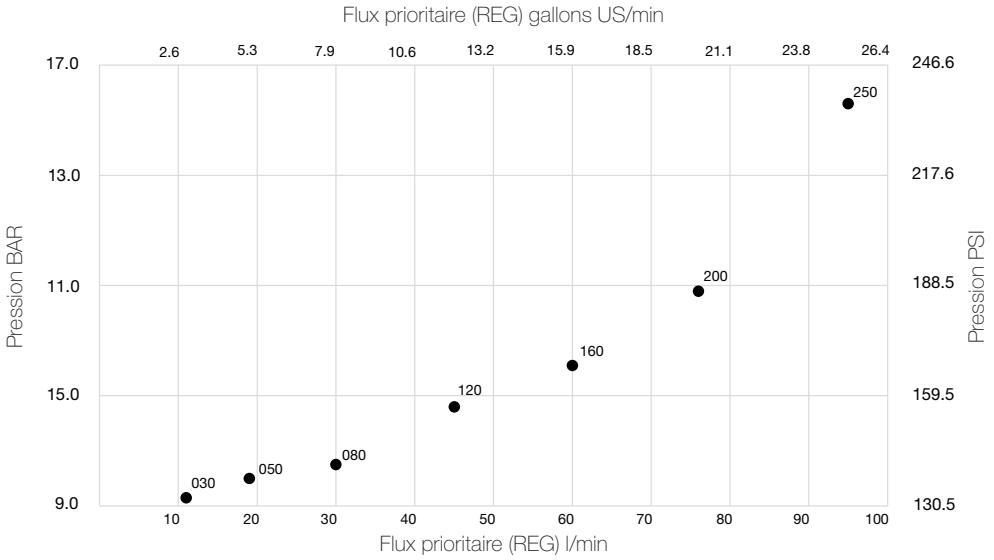

Détails d'installation Dimensions en mm [pouces]

Longueur du câble fourni : 550 mm environ (non illustré sur le schéma)

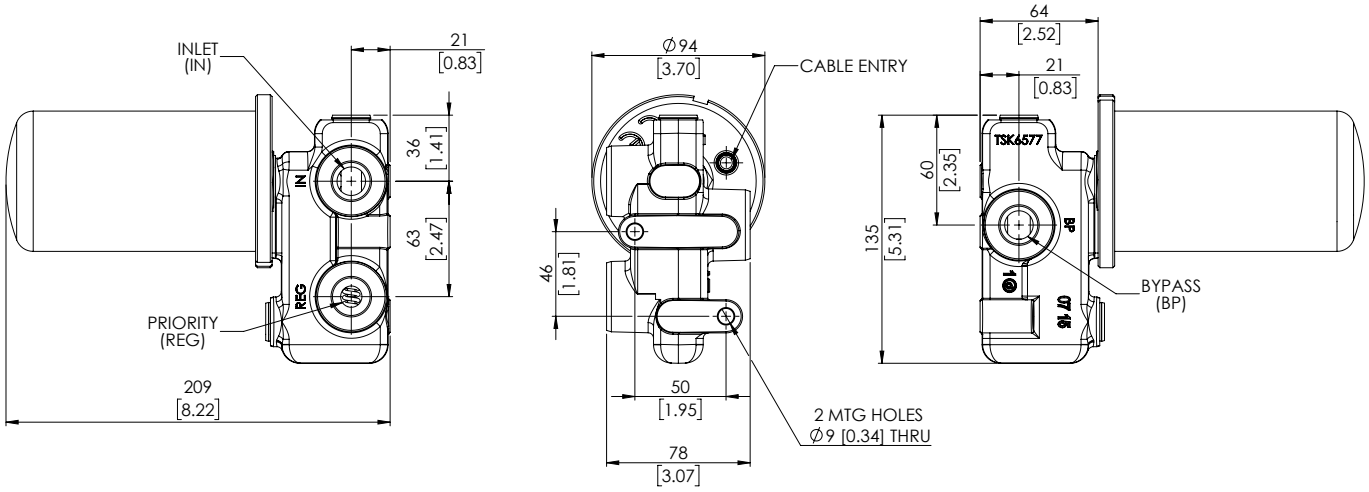

Webtec se réserve le droit d'apporter des améliorations et des modifications à ces spécifications sans préavis.